

Candidature au conseil des sages - Amboise

Envie d'intégrer le Conseil des Sages ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 12 juin 2026.

Pour rejoindre le Conseil des Sages :

- Être retraité(e) ou préretraité(e).
- Résider à Amboise.
- Être animé(e) par l'envie de s'engager dans la vie locale et de disposer de temps. Les membres se réunissent en groupes de travail au moins une fois par mois, ainsi qu'en séance plénière quatre fois par an pour partager l'avancement de leurs travaux avec l'ensemble du Conseil et les élus présents.

La fiche de candidature est téléchargeable [EN CLIQUANT ICI](#)

Informations : 02 47 23 47 35 / 06 27 15 22 05

ou conseil.sages@ville-amboise.fr

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr